

DÉCISION DU PRÉSIDENT

D2024-04 : Attribution de l'accord-cadre 2024A03 « Achat de piles et accumulateurs »

Le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1424-1 à L1424-50 et R1424-1 à R1424-55.

Vu le code de la commande publique.

Vu la délibération n° CA 2024-08 du 15 février 2024 donnant délégation au président pour « prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés en procédure adaptée ».

Considérant qu'une publicité a été envoyée le 19/03/2024 sur le site du BOAMP (Annonce n° 24- 32810), avec mise en ligne sur la plate-forme de dématérialisation achatpublic.com,

Considérant qu'à la date de remise des offres fixée au 12/04/2024, 4 pli ont été déposés sur la plate-forme achatpublic.com :

- 3 offres pour le lot 1,
- 3 offres pour le lot 2,
- 1 offre pour le lot 3,
- 2 offres pour le lot 4,
- 3 offres pour le lot 5,
- 2 offres pour le lot 6,
- 2 offres pour le lot 7,
- 2 offres pour le lot 8,
- 3 offres pour le lot 9,
- 2 offres pour le lot 10.

Considérant que la candidature présentée par la société UPERGY – Allbatteries (69760 LIMONEST) dans le cadre de la procédure lancée en procédure adaptée pour l'accord-cadre 2024A03 « Achat de piles et accumulateurs » est complète.

Considérant que la candidature présentée par la société UPSILONE (91440 Bures-sur-Yvette) dans le cadre de la procédure lancée en procédure adaptée pour l'accord-cadre 2024A03 « Achat de piles et accumulateurs » est complète.

Considérant que la candidature présentée par la société Val de Loire Accumulateurs Distribution (37210 PARÇAY MESLAY) dans le cadre de la procédure lancée en procédure adaptée pour l'accord-cadre 2024A03 « Achat de piles et accumulateurs » est complète.

Considérant qu'il ressort de l'analyse des offres proposée par le groupement technique et logistique dans le tableau d'analyse signé par le directeur départemental le 29 mai 2024 que :

- l'offre de la société UPERGY – Allbatteries est une offre économiquement avantageuse, pour les lots 1, 4, 5, 6 et 9 ;
- l'offre de la société UPSILONE est une offre économiquement avantageuse, pour les lots 7, 8 et 10 ;
- l'offre de la société la société Val de Loire Accumulateurs Distribution est une offre économiquement avantageuse, pour les lots 2 et 3.

DÉCIDE

Article 1 : Tous les lots de l'accord-cadre 2024A03 « Achat de piles et accumulateurs » sont attribués, à compter de leurs notifications aux titulaires jusqu'au 15 mai 2025, puis renouvelable 3 fois par reconduction tacite à compter du 16 mai 2025 pour une durée d'un an, comme suit :

Lots	Désignation du lot	Montant maximum annuel HT €	Attributaire
Lot n°1	Piles alcalines	5 000	UPERGY - ALL BATTERIES
Lot n°2	Piles boutons	300	VLAD
Lot n°3	Piles alcalines LR06 AA Varta 4106 Longlife Extra	1 000	VLAD
Lot n°4	Piles alcalines LR03 AAA Duracell ou Procell MN2400 1,5v, 1,465 Ah	3 000	UPERGY - ALL BATTERIES
Lot n°5	Pile lithium 3v CR123A	300	UPERGY - ALL BATTERIES
Lot n°6	Pile alcalines LR06 AA Duracell ou Procell MN1500 1,5v, 2,7 Ah	1 000	UPERGY - ALL BATTERIES
Lot n°7	Batterie haute capacité 3,7v, 4400 mAh minimum pour portatif Airbus TTH900	6 000	UPSILONE
Lot n°8	Batterie haute capacité 7,4 v, 2300 mAh minimum pour portatif TPH700	9 000	UPSILONE
Lot n°9	Batteries et piles diverses	10 000	UPERGY - ALL BATTERIES
Lot n°10	Batterie compatible simoco SRP 8000/9100 NiMH 7.2V 2700mAh	1 500	UPSILONE

Article 2 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution de la présente décision.

Date : 07/06/2024

Le Président du SDIS 28 certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans (par voie postale au 28 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS ou par voie dématérialisée via Télérecours citoyens « www.telerecours.fr » dans un délai de 2 mois à compter de sa publication sur le site internet du SDIS 28.